

**COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EXCEPTIONNEL
DU VENDREDI 12 JUILLET 2019**

Suite à l'explication de M. le Maire, le Conseil Municipal valide le caractère exceptionnel de l'ordre du jour.

CENTRE AERE

Le conseil fixe la participation des parents au voyage Disneyland Paris à 87 € (entrée + transport) ou 25 € (uniquement pour le transport).